

BUDGET PRIMITIF 2004

Note de présentation

Les inscriptions du budget primitif 2004 s'élèvent à 92 279 884,42 euros pour la section de fonctionnement et à 28 724 404,78 euros pour la section d'investissement.

La section de fonctionnement

La présentation du budget primitif 2004 appelle deux observations d'ordre général :

- ❑ Le BP 2003 avait été fortement impacté par les conséquences du transfert de la compétence « Espaces Publics » à la communauté d'agglomération. Cette fois-ci, les remaniements restent limités ; il s'agit en fait de réajuster les évaluations réalisées initialement.

Par contre, les transferts qui interviendront au 1^{er} juin 2004 (Aménagement, Habitat, Logement, Insertion) seront régularisés sur le budget supplémentaire.

- ❑ Beaucoup plus significatif apparaît le renversement de tendance qui s'inscrit dans les équilibres budgétaires. Les recettes réelles de fonctionnement progressent par rapport au BP 2003 de 1,55% alors que les dépenses réelles de fonctionnement diminuent de 2,96%. L'effet de ciseaux observé sur les exercices précédents est ainsi neutralisé ce qui se traduit par une amélioration sensible du niveau de l'autofinancement (+ 79,35%).

Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement (recettes hors mouvements d'ordre) sont inscrites au BP 2004 pour un montant de 88 981 439,54 euros (87 621 810 € en 2003)

Cette progression d'ensemble (les 1,55% indiqués plus haut représentent par rapport au BP 2003 un supplément de recettes de 1 359 629 euros) repose essentiellement sur l'augmentation des ressources fiscales, les autres produits communaux étant soumis à des évolutions contradictoires.

Les relations financières avec Plaine Commune

➤ La taxe professionnelle unique

Pour faire face à ses engagements, notamment dans le domaine de l'investissement, et soutenir le développement du territoire, la communauté d'agglomération a décidé d'augmenter le taux de la taxe professionnelle unique de 19,98% à 20,30% ce qui lui procure pour cette année une ressource supplémentaire de 1,56 millions d'euros.

Ce taux reste très en deçà de celui qui était appliqué à Aubervilliers avant la création de Plaine Commune (22,38%).

➤ Les dotations communautaires

	BP 2003	BP 2004	Variation en volume
Attribution de compensation	21 520 931	19 992 962	-1 527 969
Dotation de Solidarité Communautaire	1 939 992	1 970 846	+ 30 854

- ❑ L'attribution de compensation est calée sur les résultats réels du transfert de la compétence Espaces Publics. Rappelons que le transfert s'effectue dans le cadre d'une stricte neutralité budgétaire : les recettes transférées s'ajustent sur le montant des charges reprises par Plaine Commune.
- ❑ La communauté d'agglomération a modifié cette année les règles d'évolution de la Dotation de Solidarité Communautaire. Elle augmentait jusqu'à présent en proportion des produits de TP supplémentaires perçus par Plaine Commune. Elle est maintenant reliée à l'évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement : la plus faible progression de l'enveloppe de solidarité communautaire permet ainsi de renforcer la capacité d'investissement de Plaine Commune.
- ❑ S'agissant de la situation d'Aubervilliers, l'enveloppe supplémentaire de 1 524 490 € reçue en 2002 et en 2003 (rééquilibrage du pacte financier) est reconduite en 2004 sous la forme de fonds de concours à certaines activités (Conservatoire National de Région). Cette dotation particulière se justifie d'autant plus qu'Aubervilliers a pris ces deux dernières années une part prépondérante dans la croissance des bases de la taxe professionnelle de Plaine Commune (42,3% de la croissance des bases de Plaine Commune en 2002 et 41,35% en 2003).

Fiscalité de la commune

Il s'agit des trois taxes qui restent de la compétence de la commune : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti.

	Produit BP 2003	Produit BP 2004	%
Taxe d'habitation	8 597 746	8 783 482	+ 2,16%
Foncier bâti	16 073 690	17 551 620	+ 9,19 %
Foncier non bâti	64 613	70 711	+ 9,44%
Total	24 736 049	26 405 813	+ 6,75%

Dans cette progression d'ensemble, plusieurs faits sont à considérer :

- Comme chaque année, la loi de finances détermine une actualisation des valeurs locatives (+1,5%).
- Pour la part communale, le taux de la taxe d'habitation reste inchangé.
- Par contre, il est proposé d'augmenter la taxe foncière sur les propriétés bâties de 1,10 points (de 18,89 à 19,99% soit une variation de 5,82%). Cette progression, qui induit un produit fiscal supplémentaire de 1 477 930, est destinée à alimenter l'autofinancement avec pour objectif la réduction du montant de l'emprunt et la stabilisation de l'annuité de la dette.

Les taux en vigueur dans les villes de la communauté d'agglomération sont les suivants (valeurs 2003) :

La Courneuve	20,53%
Epinay-sur-Seine	24,06%
L'Ile-Saint-Denis	25,45%
Pierrefitte	25,98%
Saint-Denis	16,47%
Stains	22,44%
Villetaneuse	26,44%

Les dotations d'état

	BP 2003	BP 2004	%
Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)	13 058 846	13 724 132	+ 5,09%
Divers (Instituteurs & Décentralisation)	359 842	338 695	- 5,88%
Allocations compensatrices	3 946 400	4 018 449	+ 1,83%
Fonds de concours (FNP, FNTP)	549 080	10 000	- 98,18%
Subventions emplois jeunes	200 000	0	- 100,00%
Subventions diverses (politique de la ville, etc...)	863 284	1 133 677	+ 31,32%
Total	18 977 453	19 224 953	+ 1,30%

En théorie, le pacte de croissance et de solidarité est reconduit en 2004. Si le principe est clair, son application est incertaine. C'est le résultat des modifications importantes qui touchent le périmètre de la DGF comme son mode de calcul.

Ainsi, la nouvelle DGF intègre d'autres dotations (fonds de concours par exemple) ce qui rend la comparaison d'exercice à exercice aléatoire, voire sans objet.

En second lieu, la réduction du taux d'indexation (45% au lieu de 55% de la progression de l'enveloppe globale des dotations) limite son évolution (+ 0,87% qu'il faut rapprocher du taux de l'inflation qui est de 2,25%) ce qui correspond en réalité à une baisse du pouvoir d'achat des collectivités locales.

Pour l'essentiel, la majoration du total des dotations d'Etat (+ 1,30%) est portée par l'évolution des subventions (+ 31,32%). Elle rend compte de la montée en charge des actions de la ville dans le domaine de l'habitat et de l'hygiène (résorption de l'habitat indigne, saturnisme, etc...)

Les dotations de solidarité

	BP 2003	BP 2004	%
Dotation Solidarité Urbaine (DSU)	1 904 700	2 169 505	+13,90%
Fonds Solidarité Ile-de-France (FSDRIF)	2 559 162	2 873 879	+ 12,30%

Pour la DSU, il s'agit d'un produit notifié et pour le FSDRIF d'une évaluation. L'entrée en communauté d'agglomération de plusieurs communes fortement contributrices au Fonds de Solidarité IDF (Courbevoie, Puteaux, Neuilly-sur-Seine, Levallois) est susceptible de remettre en cause pour les prochaines années cette dotation.

Les autres recettes

Globalement, c'est la stabilité qui caractérise le mieux l'évolution des autres recettes. Deux postes échappent cependant à cette règle.

	BP 2003	BP 2004	%
Droits de mutation	764 700	1 000 000	+ 30,77%
Produits des cessions	1 613 729	1 288 432	- 20,16%

- Les droits de mutation sont alignés sur le produit réalisé en 2003 qui atteste un fort volume de transactions immobilières et rend compte du développement des activités sur le territoire de la commune.
- Le recul du produit des cessions immobilières est un constat. Concernant un produit par nature aléatoire, cette information ne suggère pas de commentaires particuliers.

Les dépenses réelles de fonctionnement

De BP à BP, les dépenses réelles de fonctionnement (dépenses sans les opérations d'ordre), inscrites cette année pour un montant de 80 367 122 euros, diminuent de 2,96%.

Cette évolution doit être rapprochée des axes de travail dessinés lors du débat d'orientation budgétaire :

- établir les équilibres financiers dans des conditions permettant de préserver le socle des interventions municipales et de dégager les moyens nécessaires à l'exercice des missions du service public municipal
- consolider la situation financière de la commune en agissant avec les services municipaux sur la réduction des coûts de fonctionnement
- marquer plus clairement et plus nettement les priorités de l'intervention municipale qui sont la lutte contre l'habitat indigne, l'amélioration de l'espace public et l'entretien du patrimoine communal.

L'équilibre budgétaire se joue sur l'ajustement de ces différents paramètres qui vise à contenir l'évolution des charges de fonctionnement sans remettre en cause les capacités d'intervention de la commune.

L'évolution générale des crédits de fonctionnement

	BP 2003	BP 2004	%
Charges à caractère général	12 495 512,49	13 707 445,08	+ 9,70%
Charges de personnel	49 024 556,19	49 648 826,34	+ 1,27%
Charges de gestion courante	12 957 872,86	12 061 622,21	- 6,92%
Charges financières	7 991 329,91	4 596 737,49	- 42,48%
Total	82 469 271,45	80 014 631,12	- 2,98%

Différence 2 454 640,33 €uros

Cette réduction globale (- 2,98%) s'inscrit, en l'accentuant, dans la tendance à la stabilisation des dépenses de gestion constatée ces dernières années. Elle recoupe des mouvements très diversifiés.

Charges à caractère général – compte 011

Les crédits ont été ajustés au regard des réalisations de l'exercice 2003. En ce sens, la comparaison de BP à BP ne donne pas une image exacte de l'évolution réelle des dépenses. La prévision budgétaire doit être rapprochée du total des crédits inscrits pour l'exercice 2003 (13 630 720 €) ce qui correspond en fait à une progression de 0,56%.

Ainsi certains comptes ont été fortement abondés en cours d'exercice l'an dernier :

- le 6132 – Locations immobilières → + 65 000 € (Conséquences de la location de nouveaux locaux pour le PLIE et de l'installation du service de la Prévention et de la Sécurité rue du Moutier)
- le 62878 – Remboursement de frais à d'autres organismes → + 435 000 € (Incidences de la réévaluation des conventions passées avec Plaine Commune pour les Espaces Publics)

Ces augmentations ont été naturellement répercutées sur le BP 2004. Pour le reste, diminutions et augmentations se neutralisent.

A signaler toutefois la forte augmentation qui atteint le compte 60 623 (Alimentation) + 655 000 euros. Elle intervient en répercussion du passage en liaison froide de la restauration scolaire. Les dépenses des cuisines encore en liaison chaude et de celles qui ont déjà basculé créent un cumul entre l'acquisition des denrées alimentaires et la prestation payée au SIRESCO. Ce surcoût passager est déjà partiellement compensé par une baisse de la dépense de personnel et, au terme du processus, cela se traduira par une économie globale, à caractère pérenne, pour la ville.

Charges de personnel – compte 012

La prévision pour 2004 confirme le ralentissement de la croissance de cette dépense observée depuis 1998.

PERIODE	MOYENNE ANNUELLE
1994-1998	+ 5,15%
1998-2002	+ 3,90%

La faible augmentation actée dans le BP 2004 (+ 1,3%) doit être considérée, avec la croissance des recettes, comme l'élément clef de la stabilisation des coûts de fonctionnement et, à ce titre, la

poursuite de cet effort est une nécessité pour inscrire dans la durée l'amélioration des équilibres financiers constatée cette année.

Charges de gestion courante – compte 65

Ce chapitre concerne les participations et subventions versées à des organismes tiers ou à des partenaires : organisme de coopération, collectivités et institutions, associatifs.

La réduction globale (- 896 251 €) est imputable à plusieurs facteurs :

- Allègement des charges versées à l'Office HLM en application du protocole CGLS
- Recherche de nouveaux modes de financement pour l'investissement de la Caisse des Ecoles ce qui génère une diminution de la subvention communale de 300 000 euros.
- Stabilisation de l'enveloppe des subventions versées aux associations locales.
- Le BP 2003 intégrait une dépense ponctuelle de 228 673 euros - qui n'est donc pas reconduite en 2004 - pour l'aménagement de la rue Emile Reynaud (compte 65754 – Fonds de Concours à la Ville de Paris)

Il est essentiel de souligner que l'ensemble des réductions effectuées constituent des économies réelles sans incidences sur le niveau d'activité des services et sur la qualité des prestations rendues à la population.

Charges financières – compte 66

Il s'agit des intérêts des emprunts et des lignes de trésorerie.

Le chapitre est fortement diminué (- 42,48% soit un gain net de 3 394 592 euros).

- Le BP 2003 comprenait une prévision de dépense de 2 200 000 euros correspondant aux indemnités relatives à une opération de réaménagement de la dette. Aucune opération de cet ordre n'étant prévue en 2004, il n'y a donc pas lieu de les réinscrire.
- Plus significative apparaît la diminution de 23,65% (1 315 000 euros) qui concerne les intérêts de la dette (compte 6611). Elle survient après la réduction de 4,15% déjà constatée en 2003. C'est la résultante, comme nous l'avions souligné alors, de la politique active de gestion de la dette mise en œuvre par la commune qui lui a permis d'exploiter les opportunités offertes par la baisse des taux.

La section d'investissement

En préalable, il convient de rappeler qu'avec le transfert de la compétence Espaces Publics, c'est une partie importante de l'investissement – selon les années, entre 1/4 et 1/3 du volume global des opérations – qui est passée à la communauté d'agglomération en 2003.

Les dépenses réelles d'investissement

Le montant des dépenses réelles d'investissement s'établit cette année à 25 400 519,26 euros. Ce chiffre ne peut être comparé aux 46, 5 millions d'euros inscrits au BP 2003 puisque celui-ci intégrait une opération de réaménagement de la dette (16 188 712 €) équilibrée en dépenses et en recettes.

En fait, hors réaménagement de la dette, la prévision budgétaire 2003 était de 30,3 millions d'euros. Le BP 2004 traduit par conséquent une volonté forte de réduire le volume des investissements pour contenir l'endettement de la commune.

Le remboursement du capital des emprunts(compte 16)

Le remboursement du capital représente une dépense de 10 413 753 €uros (+ 11,73% par rapport au BP 2003). Ce renchérissement résulte de la faiblesse de l'autofinancement au cours des dernières années, situation qui est en passe d'être corrigée.

En effet, l'autofinancement atteint cette année un niveau satisfaisant : 8 614 317 euros qu'il faut comparer aux 4 802 984 euros du BP 2003 soit un gain de 79,35%.

Par ailleurs, les économies réalisées sur les intérêts de la dette permettent de compenser la hausse de l'amortissement du capital. L'annuité de la dette passe ainsi de 14 882 796 euros pour le BP 2003 à 14 660 491 euros soit une baisse de 1,49%.

Les dépenses opérationnelles

Ce sont les dépenses d'investissement qui permettent d'agir en faveur de la restructuration et du développement urbain, de doter la commune des équipements nécessaires et d'intervenir directement sur l'entretien du patrimoine.

Globalement, le programme d'investissement par grands secteurs se présente comme suit :

Nature de l'investissement	Dépenses	Recettes	Charge nette
Bâtiments et opérations des services techniques	5 943 369	896 221	5 047 148
Logistique (véhicules, outillage, équipements divers)	424 000	0	424 000
Moyens informatiques	454 814	0	454 814
Mobiliers et équipements des services	432 696	0	432 696
Urbanisme	4 912 693	2 769 727	2 142 966
Substitutions d'office	1 983 745	1 983 745	0
Total	14 151 317	5 649 693	8 501 624

N.B : Les substitutions d'office, qui concernent directement les interventions sur le patrimoine ancien dégradé (interventions après arrêté de péril) se comptabilisent en travaux pour compte de tiers (c'est-à-dire qu'ils sont facturés à leur valeur aux propriétaires défallants). Il y a par conséquent inscription, pour un montant égal, d'une dépense et d'une recette.

Pour mémoire, le montant des opérations inscrites au BP 2003 était en charge nette de 8 927 828 euros. Le coût de l'investissement est donc réduit de 4,77%.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

Architecture

	DEPENSES	RECETTES	CHARGE NETTE
Gros entretien – Sécurité - Conformité	1 440 450,00	-	1 440 450,00
Equipements administratifs	205 000,00	76 000,00	129 000,00
Bâtiments scolaires	2 267 500,00	215 500,00	2 052 500,00
Equipements culturels	159 449,00	-	159 400,00
Equipements Sport et Jeunesse	1 457 970,00	559 636,79	898 333,21
Equipements Santé-Social- Petite Enfance	178 000,00	25 084,00	152 916,00
Démolitions	220 000,00	20 000,00	200 000,00

Ce tableau sollicite plusieurs remarques :

- Ce programme engage cette année pour l'essentiel des travaux de maintenance et d'amélioration.
- Quelques grosses opérations (crédits d'étude ou travaux) figurent cependant dans le programme des investissements 2004 :
 - Aménagement du bâtiment Pasteur (services Enfance, Jeunesse et Sports)
 - Aménagement de la salle Jarry-Dumas
 - Réhabilitation des douches et vestiaires du stade Delaune
 - Réfection du terrain de foot stade Docteur Pieyre
 - Etude en vue de la rénovation de la crèche Rosenberg
 - Etude en vue de la rénovation du centre de loisirs Solomon
- La plus grande partie des crédits d'investissement est réservée aux opérations sur le patrimoine scolaire (38,15% du total) ce qui marque véritablement une priorité de l'action municipale.

Plus que sur les travaux d'entretien courant et d'amélioration, c'est sur les extensions et les créations de locaux supplémentaires - afin d'accroître les possibilités d'accueil des enfants - que sont concentrés les crédits d'investissement :

- Ecole Gérard Philipe : création de trois classes et d'un dortoir
- Ecole J.Prévert : création d'une classe et extension d'un dortoir
- Ecole M.Bloch : création de 2 classes et d'un réfectoire
- Ecole P.Bert : création d'une classe
- Ecole R.Doisneau : extension d'une classe

Enfin, 150 000 euros sont inscrits en crédits d'étude pour la construction d'une école avenue de la République.

Programmes Urbanisme et Aménagement portés par la Ville

	Dépenses	Recettes
Opération Port- Chemin Vert – avance à la SIDEC	674 279	1 533 521
ZAC du Marcreux – prêt à la SIDEC	1 100 000	
ZAC Paul Lafargue –prêt à la SEM PCD	523 000	
ZAC du Pont Tournant – achats des espaces publics	1 085 000	624 776
Acquisition 66,68 rue du Landy	273 000	
Acquisition lots de copropriété 25, rue H.Barbusse	172 000	

Acquisition lots de copropriété 51, rue Sadi Carnot	65 000	
Acquisition locaux Office des Seniors	152 714	
Travaux de substitution (périls)	529 000	529 000

Programmes d'investissement portés par Plaine Commune

Espaces publics – Investissements courants déconcentrés

	DEPENSES	RECETTES	CHARGE NETTE
Voirie	1 316 164	0	1 316 614
Espaces verts	249 833	0	249 833
Nettoyage - Propreté	300 000	0	300 000
Total	1 866 447	0	1 866 447

Espaces publics – Opérations d'investissement communautaires

Voirie	DEPENSES	RECETTES	CHARGE NETTE
Requalification av. de la République	740 000	340 000	400 000
Frette-Pont Blanc - venelles	176 000	117 700	58 300
Frette-Pont Blanc - allée parking Hémet	20 000	11 700	8 300
Frette-Pont Blanc - espace central	50 000	29 300	20 700
Frette- Pont Blanc - dalle parking	30 000	17 600	12 400
Requalification rue Charron et carrefour	50 000	0	50 000
Place Pesqué	80 000	0	80 000
Avenue V.Hugo (mairie-pont de Stains)	50 000	0	50 000
Desserte site des Prés Clos	250 000	146 300	103 700
Requalification rue E.Prévoist	30 000	0	30 000
Total	1 476 000	662 600	813 400

Espaces verts	DEPENSES	RECETTES	CHARGE NETTE
Création du square Bordier (études)	50 000	0	50 000
Rénovation square Stalingrad (études)	170 000	0	170 000
Total	220 000	0	220 000

Aménagement

	DEPENSES	RECETTES	CHARGE NETTE
Requalification RN 301 - Pte d'Aubervilliers	1 170 000	670 000	500 000
Place du métro Gardinoux	300 000	0	300 000
Total	1 470 000	670 000	800 000

Avec l'apport de Plaine Commune, le programme des investissements mis en œuvre sur la ville en 2004 représente en charge nette un montant de 12 201 471 euros.

Les recettes réelles d'investissement

	BP 2003	BP 2004	%
Dotations et Fonds propres	2 363 144,00	2 839 558,00	+ 20,16%
Avances et acomptes	565 000,00	0,00	- 100,00%
Subventions d'investissement non affectées	0,00	0,00	
Remboursements de prêts	9 978 261,88	2 119 352,15	- 78,76%
Subventions affectées	811 089,51	2 444 071,79	+ 201,33%
Emprunts	9 320 461,70	7 399 474,00	- 20,61%
Opérations pour compte de tiers	737 470,00	1 983 745,50	+ 168,99%
Total	38 939 424,97	16 786 201,84	- 29,40%

Dotations et fonds propres

Ce poste regroupe les taxes d'urbanisme et le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA). Le FCTVA rembourse la TVA perçue sur les opérations d'investissement effectuées deux ans plus tôt. Le gain constaté sur le FCTVA (+700 000 euros) compense largement les pertes qui affectent les recettes d'urbanisme (- 240 000 euros).

Avances et acomptes

En 2003, la ville avait bénéficié d'une recette exceptionnelle de 565 000 euros. Deux opérations conduites pour la ville par la SEM Plaine Commune Développement s'étaient traduites par des bilans excédentaires. (rue du Pilier et rue Waldeck Rochet). Aucune recette de ce type n'est à prévoir pour 2004.

Remboursement de prêts

Plusieurs opérations sont regroupées dans ce compte :

- Le remboursement d'un prêt par la SEM Plaine Commune Développement pour un montant de 624 776 euros (opération du Pont Tournant – réinscription d'un crédit non réalisé en 2003)
- Des cautionnements effectués sur des acquisitions et la cession par la ville à Plaine Commune des actions qu'elle détient dans les SEM pour un total de 614 000 euros.
- La subvention d'équipement versée par Plaine Commune (875 000 euros) en compensation de la charge de dette supportée par la ville pour le compte de la communauté d'agglomération (dette relative aux espaces publics)

Les subventions d'investissement affectées

Après le creux de 2003 (investissement composé majoritairement de travaux d'entretien peu ou pas subventionnés), les subventions d'investissement reviennent à un niveau plus satisfaisant (les subventions couvrent 15% de la dépense d'investissement).

Ce taux pourrait être plus élevé si les équipements scolaires étaient subventionnés.

L'emprunt

Dans la continuité des derniers exercices budgétaires, le niveau de l'emprunt est encore réduit (7,4 millions d'euros soit une diminution de 20% par rapport au BP 2003).

Cette diminution intervient en résultante de l'augmentation de l'autofinancement. Il est proposé de poursuivre cet effort en travaillant dans deux directions :

- Réserver l'excédent du compte administratif 2003 au financement de l'investissement ce qui permettrait d'espérer une nouvelle diminution de l'emprunt de l'ordre de 3,5 millions d'euros.
- Réexaminer l'ensemble des reports d'investissement pour dégager de nouvelles marges susceptibles d'amplifier le mouvement.

Ces démarches complémentaires s'inscrivent dans une perspective cohérente pour limiter l'endettement de la ville.